

Cliquez [ici](#) pour afficher ce mail dans votre navigateur.



A Paris, le 8 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La carte passerelle pour rapprocher l'école et les clubs sportifs : un outil essentiel pour lutter contre la sédentarité

Denis Masseglia, Président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), Véronique Moreira, vice-présidente du CNOSF chargée de l'éducation et présidente de l'USEP et Astrid Guyart, escrimeuse olympienne, vice-championne du monde de fleuret et ambassadrice du CNOSF pour l'éducation, se sont rendus ce jour à l'école Les Tilleuls de Perthes-en-Gâtinais, en Seine-et-Marne, à la rencontre de l'équipe enseignante et des élèves pour leur présenter la carte passerelle. Ils se sont ensuite rendus au club Perthes en Gatinais handball qui accueille depuis la rentrée scolaire des jeunes détenteurs de la carte passerelle qui souhaitent essayer gratuitement la pratique du handball avant peut-être de s'inscrire pour l'année.

La carte passerelle est un dispositif proposé par le CNOSF, l'USEP et l'UGSEL qui permet à des jeunes de CM1 et de CM2 de tester gratuitement plusieurs sports au sein de clubs sportifs partenaires (labellisés sur monclubpresdechezmoi.com) au moment de la rentrée scolaire, entre le 1^{er} septembre et le 17 octobre. L'objectif est d'inciter les jeunes à la pratique du sport en club. La pratique d'une activité sportive régulière est en effet recommandée par l'OMS pour le maintien en bonne santé. Tous les experts s'accordent aujourd'hui sur le fait que le potentiel physique moyen des jeunes diminue de génération en génération. En moyenne, un jeune met 30 secondes de plus à courir 1 000 mètres que le même jeune il y a 50 ans.

L'épidémie de la Covid-19 nous montre aussi que les personnes pratiquant une activité physique régulière et appropriée sont mieux armées pour résister face au virus. Former son cœur à l'effort n'est sans doute pas une garantie absolue mais elle offre de nombreux atouts pour y faire face. Le goût de l'effort comme le dépassement de soi ne sont pas innés. Ils se doivent d'être cultivés, ils s'apprennent avec de la patience, de la persévérance et nécessitent un encadrement et un environnement adaptés que seuls les clubs proposent. La carte passerelle se veut donc un outil au service de l'augmentation de la pratique sportive à l'heure où celle-ci est plus que jamais utile et nécessaire pour protéger la santé de nos concitoyens.

Retrouvez les photos du déplacement libres de droit [ici](#)

Crédit photo à mentionner : CNOSF/KMSP

Denis Masegla, président du CNOSF :
La carte passerelle offre l'opportunité incroyable pour les élèves de CM1 et CM2 de pouvoir s'essayer gratuitement à tous les sports de leur choix. L'année dernière, une belle première étape a été menée sur trois départements et près d'un jeune bénéficiaire de la carte passerelle sur deux a transformé l'essai en prenant ensuite sa première licence dans un club sportif. Le dispositif carte passerelle grandit et c'est une fierté pour nous de pouvoir mettre en place cette année au niveau national cette opération jumelée avec la plateforme monclubpresdechezmoi.com.

Véronique Moreira, vice-présidente du CNOSF chargée de l'éducation et présidente de l'USEP :
A l'école, l'USEP permet aux enfants de découvrir une multitude d'activités sportives qui développe leur culture sportive et l'état d'esprit de l'association scolaire. La carte passerelle permet d'accompagner l'enfant vers l'esprit club et de l'aider à mieux choisir un sport à pratiquer après l'école.

Astrid Guyart, escrimeuse olympienne et ambassadrice éducation du CNOSF :
Le sport c'est avant tout des émotions. Il n'est pas toujours simple à 9 ans de savoir se projeter et il est important de pouvoir ressentir par soi-même. Avec la carte passerelle, un enfant a désormais la possibilité de s'essayer à différents sports à raison de 3 séances par sport, une occasion unique pour faire de nouvelles rencontres amicales et pour mettre du plaisir au cœur de sa pratique sportive.

